

55. Développer des actions collectives en CHRS

RUBRIQUE

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

PRÉ-REQUIS

Professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

Description

L'accueil et l'accompagnement de publics en situation d'exclusion et de grande précarité nécessitent de la part des intervenants socio-éducatifs l'activation de leviers complémentaires.

L'accompagnement individuel n'est pas toujours suffisant et rend ainsi la prise en charge incomplète.

Les personnes accompagnées, bien souvent en cumul de difficultés médico-psycho-sociales, sont en rupture de liens, en souffrent et sont ainsi très souvent en recherche d'intégration dans un groupe social. Les actions collectives permettent la réactivation de liens et de compétences bien souvent inexploitées dans la perspective d'un retour à l'autonomie.

Cette formation a pour objectif de donner des repères théoriques et pratiques sur la conception, mise en œuvre et évaluation d'actions collectives.

Objectifs

- Identifier les synergies entre interventions individuelles et collectives au sein d'un dispositif d'accompagnement proposé en CHRS
- Situer les enjeux du collectif dans l'accompagnement des usagers accueillis au CHRS en lien avec leurs problématiques d'insertion sociale
- Inscrire le développement d'action collective dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ayant trait au secteur de la lutte contre les exclusions
- Acquérir des repères théoriques et pratiques en conception de projet d'action collective
- Intégrer des techniques d'animation de projets d'action collective pour faciliter leur conduite effective auprès des usagers.

Contenus

- **Projet d'établissement et projets d'accompagnement**
- **Enjeux et approche d'un dispositif d'accompagnement individuel et collectif auprès de personnes en situation d'exclusion**
- **Accompagnements individuels et actions collectives**
 - 2 types d'accompagnements distincts et complémentaires au service de l'insertion de personnes en difficultés sociales
 - Leur plus-value respective et leur complémentarité dans la pratique d'accompagnement de publics en difficultés sociales
- Définition d'une action collective
- **Différence entre action collective à but de loisir et de divertissement**, utile dans une prise en charge d'un public en difficultés, **et une action collective à visée(s) socio-éducative(s)**
- **Méthodologie de construction d'un projet d'action collective**: objectifs généraux, opérationnels, actes et actions, évaluation...
- **Quelques repères et techniques utiles pour l'animation d'une action collective.**

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques en conception et animation de projet d'action collective
- Mises en situation d'animation de projet d'action collective
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Travail sur les problématiques des usagers, de façon dynamique et interactive avec les participants et identification de thèmes pouvant faire l'objet d'une action collective
- Construction de projets
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Thierry LARCHER

Formateur et ex-Directeur Adjoint de CHRS et autres ESSMS